

COMMISSION DES ARBITRES

PV n° 32 du 12 avril 2018

Présents : MM ATERO, BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX, MEIGNEN

INDISPONIBILITES

BOITIER K le 8 mai.

CHOLLET J le 21 avril et 26 mai.

GAIN M le 21 avril

HENRY B du 22 avril jusqu'à la fin de saison.

COURRIERS

Match coupe U18 AFGP contre Guérigny. Faute technique déposé par Guérigny au motif de l'arbitre a arrêté le match puis la repris. A la lecture du rapport de l'arbitre, il apparaît que la réserve a été posée à la fin du match et non au moment de la reprise à la 87ème minute. En conséquence la CDA ne reconnaît pas la faute technique. Dossier transmis à la commission des Statuts et Règlements.

Courrier de Mr FERNANDES JM. Les notes données par les deux observateurs différents sont cohérentes. La CDA ne voit pas lieu à proposer une nouvelle observation.

Courrier de Mr LANGEVIN S. demande la désignation d'un délégué pour le 15 avril. Pris note nécessaire a été fait.

La Commission